

# CELLULE

## De Crise



N° 77 - OCTOBRE 04

LE JOURNAL D'ASSOCIATION GAYS ET LESBIENNES  
**HOMONYME**  
10 ANS! NANCY

 L'édito...

Kristof A.

Le temps du bilan n'est pas encore venu, il nous reste tant à faire ! Depuis notre entrée au 7 rue de Serre, nous avons entamé la deuxième phase de modernisation d'Homonyme. Les lundis en réunion hebdomadaire, chacune et chacun a pu s'exprimer régulièrement sur nos activités, nos actions, nos positions et les sujets méritant un débat interne. Depuis le début de la refonte des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association, Homonyme se comporte de manière démocratique, n'en déplaise à certains ! Et malgré les attaques et les injures parfois ordurières, nous continuons toutes et tous à avancer pour le bien de l'association que nous aimons et que nous voulons voir grandir. Que celles ou ceux qui ont des choses à dire ou à reprocher viennent les lundis soirs, notre porte est ouverte, nos oreilles aussi ! Pourquoi vouloir toujours attendre l'assemblée générale pour se défouler ? pour le plaisir de foutre la m... ?

**SAMEDI 9 OCTOBRE, TOUTES ET TOUS AU FORT PELISSIER !!!**

Pourquoi ne pas agir en citoyen en s'exprimant chaque fois qu'on le désire ? Il y a tant de moyens de s'exprimer à Homonyme, et, je vous l'assure, "le Président" (même si je n'aime vraiment pas que l'on m'appelle ainsi) écoute et enregistre tout ! Nous avons tenu dès le mois de mai à rester à l'écoute de tous les adhérents, et, je l'affirme, nous le faisons ! Que ce soit par le biais des lundis, par Cellule de Crise, ou encore par mail (courriel@homonymenancy.com), nous sommes là, à l'écoute, pour améliorer l'association et son fonctionnement. Mais, heureusement, tout le monde à Homonyme n'est pas ainsi, celles et ceux qui participent à la vie active d'Homonyme vous le dirons : "Ici, chacun s'exprime, réalise ses projets, aide à la réalisation des projets des autres". Le rêve lancé il y a 10 ans par une poignée de jeunes gays et lesbiennes s'est largement concrétisé, notre local en est la preuve. Aujourd'hui plus que jamais, nous nous sentons chez nous, nous nous sentons bien, Homonyme

N° 77

Directeur de la Publication :  
Kristof A.

Suite de l'édito page 2...

Rédacteur en Chef :  
David-Nicolas de C.

Comité de Rédaction :  
Julien K., Nicolas G.,  
Florent D., Geoffrey C.

Rédacteurs :  
Cyril V., Lucien M.,  
Geoffrey C., David-Nicolas de C., Kristof A.,  
Laurence R., Marina B.,  
Adrien C., Nicolas G.

Imprimé par nos soins  
ISSN 1287-4191  
Dépôt légal à parution  
Tirage: 100 exemplaires

 Sommaire...

EDITO - SOMMAIRE	1-2
BREVES HOMONYMIENNE	3
L'Actu Homonymienne...	4
Un Peu d'info...	5
L'Actu Nationale...	6
L'Actu Internationale...	7
CULTURES - LOISIRS - SORTIES	8
La Chronique Historique de M. le Baron...	9
+ l'agenda, le carnet d'adresses... Bulletin d'abonnement et d'adhésion	10

**HOMONYME**  
NANCY GAYS ET LESBIENNES  
7, rue de Serre  
54000 NANCY  
Tél: 03.83.37.09.42  
  
www.homonyme-nancy.com  
courriel@homonyme-nancy.com

Permanences :  
LUNDIS 17h30 - 20h30  
MERCREDIS JEUDIS VENDREDIS 17h30 - 20h  
SAMEDIS 11h - 14h  
Permanences langue des signes les jeudis  
Permanences Femmes les vendredis





### Les filles sortent du placard !...

Laurence R. & Marina B.

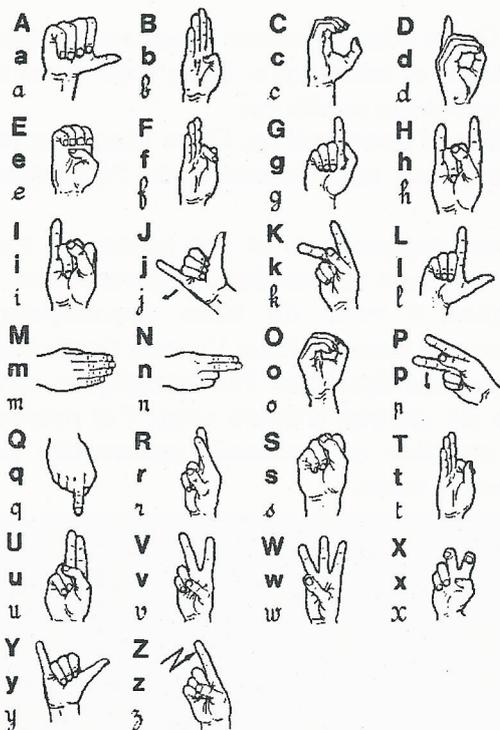


Qu'on se le dise : "il y a des filles à HOMONYME !" Tous les vendredis de 17h30 à 20h, nous vous invitons à venir à une permanence pour les filles. Rappelons toutefois que toutes les permanences de l'association sont ouvertes à toutes et tous : les filles peuvent venir les autres jours et les garçons ne seront pas mis à la porte les vendredis ! Alors à Vendredi, Mesdemoiselles !



### L'amitié Sans Frontière !...

Nicolas G.



Depuis début septembre, nous possédons notre propre local, ce qui nous permet d'explorer quelques vieilles idées, par exemple en nous tournant vers certains publics, les sourds et malentendants, assez délaissés généralement à cause du choc linguistique. Profitant des connaissances de certains d'entre nous, nous avons mis en place chaque jeudi de 17h30 à 20h un accueil en L.S.F. (Langue des Signes Française) qui demeure bien évidemment ouvert à tous les autres, disons pour simplifier que c'est un moment de partage plus particulièrement tourné vers les malentendants. Donc, même pour un public sourd, constatez combien nous savons toujours rester à l'écoute des autres.

### Homonyme bonsoir !...

Adrien C.



La chorale fait sa rentrée au nouveau local après une année réussie à la M.J.C. Desforges ! Le programme ne change pas : classique, gospel et variété, à une ou plusieurs voix. Les débutants et initiés sont attendus tout les mercredis à 20h au local de l'association. Hommes ou femmes, homonymien(ne)s ou non sont les bienvenues pour chanter et se détendre dans la convivialité et la bonne humeur ! Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous dès mercredi 6 octobre et tous les mercredis de 20h à 21h30 environ !

### Reconnaissance d'une famille homoparentale

Une décision de justice vient de permettre à deux femmes vivant ensemble depuis plus de 20 ans de partager l'autorité parentale de leurs 3 enfants. Les trois filles âgées de 3, 5 et 10 ans ont été conçues en Belgique par insémination artificielle avec un donneur inconnu. Mais seule la mère biologique était considérée comme parent, jusqu'en 2002, où un jugement avait autorisé sa compagne à adopter les trois enfants.

Ce partage d'autorité parentale est un énorme succès pour l'Association des Parents Gays et Lesbiennes (APGL). Cependant, la question de droit est loin d'être réglée. Le Ministre de la Justice, informé de la médiatisation de l'affaire, n'a pas souhaité se prononcer tant que la loi ne sera pas totalement claire. Pourtant, le jugement est bien définitif, le parquet, qui s'était opposé à la décision au cours de l'audience, n'a pas fait appel.

# le quartier G.

enfin l'émission radio qui nous rassemble...



L'Actu Homonymienne...

Lucien M.

Le Quartier G : enfin l'émission radio qui...

## Accord contre les discriminations chez Peugeot-Citroën

Un accord sur la diversité et la cohésion sociale a été signé entre cinq syndicats et la direction de PSA Peugeot-Citroën. L'accord prévoit "la mise en place d'outils et de procédures permettant de garantir l'égalité des chances et de traitement" ou encore "la création d'un observatoire paritaire de la diversité".

Ce texte réaffirme entre autres que le recrutement, l'intégration et l'évolution professionnelle des salariés, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, de religion, de convictions politiques, d'orientation sexuelle, d'expérience, de caractéristiques physiques et de parcours professionnel constituent un axe fort de la politique sociale et du développement de l'entreprise.

Quartier G et Cellule de Crise sont les supports d'Homonyme. Supprimez en un et l'équilibre s'en trouve modifié. Mon propos de ce numéro de Cellule de Crise, portera sur Quartier G, la radio pour tous.

Elle est à la portée de tout le monde parce qu'elle peut être écoutée, appréciée, voire même, discutée... Elle est à la portée de tout le monde parce que chacun d'entre nous peut mettre une pierre à l'édifice de ce moyen mis à notre disposition pour nous exprimer, communiquer et nous informer.

En effet, auditeur et chroniqueur peuvent à tout moment communiquer entre eux avant, pendant ou après l'émission. Soit par contact direct pendant l'émission, pendant les réunions du lundi soir avec les membres de l'association Homonyme ou nos visiteurs. Soit par d'autres contacts directs si vous nous connaissez. Soit en téléphonant pendant l'émission Quartier G sur 101.5 au 03.83.96.61.62. ou en envoyant vos sms au 06.65.56.26.63.

En tout cas, les responsables de Quartier G, les chroniqueurs et les techniciens tiennent beaucoup à votre participation active et bénéfique. Sans vous nous ne sommes rien. Avec vous, nous ne pouvons que nous améliorer.

Les sujets que vous proposez nous sont utiles et nécessaires. C'est ainsi que sur vos propositions nous avons pu vous parler, bien modestement, de l'églantine, d'Olivier De Serres, de James Dean etc...

Merci, continuez à nous offrir vos idées, vos suggestions et vos points de vue. Nous ne pourrions ainsi qu'être une radio de libre expression, curieusement et sans voyeurisme. Nous deviendrons, grâce à vous de bons chroniqueurs amateurs, c'est à dire vous informer avec amour comme nous l'avons également fait pendant près de 5 minutes en vous parlant des jeux Paralympiques dans l'écoute très attentive et la prise de parole de chacun d'entre nous. J'ai ressenti beaucoup d'émotion à travers les mots simples et puissants prononcés par chacun des chroniqueurs. Les mots sortaient du cœur.

Quartier G vous parle de beaucoup d'autres choses encore. Quartier G vous parle « infos LGBT » traitées sur le plan local, national et mondial.

Quartier G, la radio de tous, pour tous, avec laquelle nous sommes si bien et à l'écoute de laquelle nous dit on « on est de plus en plus nombreux ». Alors pour tous ceux qui lisent Cellule de Crise faites maintenant le geste de mettre votre radio sur 101.5 les mardis de 19h à 20h30.



Source photo : Kristof A. "Le quartier G"



Aucun d'entre nous ne peut le nier, l'année 2004 nous a montré une visibilité croissante d'homosexuel(le)s dans le monde des médias, généralement sans poser le moindre jugement de valeur ni se justifier, parfois même en l'évoquant à peine : Michal à la Star Académie, Michel dans les Colocataires, le couple ayant gagné l'émission Le Chantier... La télé nous abreuve, plus une émission de télé-réalité, plus de reality show sans son quota de gays ou de lesbiennes, nous ne nous en plaindrons, toute visibilité est bonne à prendre. En revanche, les fictions françaises (contrairement aux fictions étrangères) se montrent encore bien frileuses sur le sujet, on ne dénombre en effet qu'un héros gay récurrent dans la série Avocats et associés.

Outre la TV, l'homosexualité a encore bénéficié d'une importante visibilité à travers les différents débats qui ont parsemé l'année et dont nous attendons encore les résultats : la loi pénalisant l'homophobie au sens large (la LGBTphobie comme diraient certains) promise depuis plusieurs années et régulièrement remise à plus tard (échéance à janvier 2005 désormais), la terrible agression de Sébastien Nouchet qui a frappé les consciences, le débat lancé par le mariage de Bègles (notons au passage que ce couple est toujours marié), le manifeste pour l'égalité des droits signé par de nombreuses personnes... Les débats sont lancés, pas encore résolus.

Notre association a aussi bénéficié, à travers ses actions, d'une grande visibilité au niveau local : ses 10 ans en avril dernier, son nouveau local, le 1<sup>er</sup> août lors de la commémoration de la mort de "Jeannot", manifestation contre l'homophobie à Metz, la 2<sup>nd</sup>e Marche des Fiertés, le mariage symbolique de deux adhérents... Je ne sais pas si cela nous rend plus connu, mais toutes ses actions nous accordent une crédibilité plus que certaine, personne ne pourra se targuer de dire que nous ne faisons rien. Nous avons parcouru beaucoup de chemin et, ma foi, je pense qu'Homonyme n'a pas encore fini d'être médiatisée, au vu de notre programme pour 2004-2005.

Et où en sommes nous à l'heure aujourd'hui, est-ce que toute cette médiatisation nous rend la vie plus facile au quotidien, est-ce que médiatisé l'homophobie l'a éradiqué de notre société, disons que non, bien évidemment. Mais si la majeure partie des actes homophobes reste toujours confiné au cercle des associations LGBT, si on en parle toujours moins que d'autres sortes d'agressions ou actes discriminatoires, il me semble que beaucoup ont tout de même commencé à prendre conscience du phénomène, mais si, comme chaque fois, il faut des martyres, qu'ils se nomment Jeannot, Sébastien...

Un jour, très prochainement, la loi pénalisant l'homophobie sera établie, un jour un peu plus lointain, nous pourrons nous marier plus que symboliquement, quant au travail qui nous reste à accomplir, pour ma part, j'ai toujours pensé qu'une victoire sans batailles avait beaucoup moins d'éclat, pour simplifier, ce que nous réussirons à acquérir, nous, nos aînés et nos cadets l'auront plus qu'amplement mérités.

### PETITION

*Rejoignez nous et signez la pétition de soutien à David GROS  
agressé à Marseille dans la nuit du 13 au 14 août dernier.  
Cette agression fait suite à une liste qui ne cesse de s'allonger,  
souvenez vous les agressions de François Chenu (Reims), Jean-  
Pierre Humblot (Nancy), Sébastien Nouchet (Noeux-les-Mines).*

*Pétition disponible au local d'HOMONYME.*

### 8ème marche d'Exis Trans

Exis Trans, la 8e marche des trans et de ceux et celles qui la soutiennent, partira le 2 octobre à 14h place de l'Opéra. Exis Trans demande aussi "l'abolition des protocoles officiels normatifs" et que les trans aient la possibilité de choisir leur médecin, de changer d'état civil pour celles et ceux qui le souhaitent, un remboursement sécurité sociale dans l'Union européenne. Dans son communiqué Exis Trans rappelle que "l'accès à des papiers correspondants au genre, répond à l'article 1 des droits de l'homme auquel la France jusqu'à ce jour fait défaut."

### Gay'titude en avant prime-time

Alors que TF1 avait annoncé la diffusion de l'adaptation française de "Queer eyes for a straight guy" en deuxième partie de soirée, c'est finalement à 18h45 que nous pourrons retrouver "Queer : 5 experts dans le vent" pendant 8 samedis à partir du 25 septembre. Le concept : cinq gays ont la mission d'aider un hétéro à s'améliorer dans des domaines qu'ils sont censés maîtriser à merveille : la décoration, la mode, le look, ....



C'est un long parcours judiciaire qui vient d'être parcourue par Marie-Laure et Carla, et désormais leurs filles de 5,7 et 10 ans nées d'inséminations artificielles. Le cas de Marie-Laure et Carla est exceptionnel. Il l'est tellement qu'on se demande s'il restera isolé ou s'il est le premier d'une longue série de belles histoires homoparentales. "Ce qui est unique dans cette affaire, explique l'avocate Caroline Mécary, c'est le cumul de deux décisions de justice". Il y a d'abord eu celle du tribunal de grande instance de Paris qui a fait de Carla le 27 juin 2001 la mère adoptive des trois filles que Marie-Laure avait eues par insémination artificielle. Mais, ce faisant, Marie-Laure perdait l'autorité parentale sur Zelina, Luana et Giulietta ! C'est le principe de l'adoption simple. D'où l'intérêt qu'ont porté Carla et Marie-Laure à une réforme de l'autorité parentale votée par la gauche en mars 2002 : dorénavant, cette autorité pouvait être partagée avec un tiers.

C'est pourquoi à la suite de cette réforme, elles déposent une requête au Tribunal de grande Instance de Paris pour partager conjointement l'autorité parentale des trois enfants.

La juge aux affaires familiales du TGI a donné son accord à cette requête le 2 juillet dernier, puis le délai de recours est arrivé à son terme en août sans appel du parquet rendant la décision définitive, qui est "une grande première" pour l'Association des parents gays et lesbiens (APGL).

Ceci crée donc un précédent judiciaire de famille homoparentale. Reste à savoir s'il fera jurisprudence consacrant cette "nouvelle" famille ( pas si nouvelle que cela...) des temps modernes, car une décision contraire a été rendu dans une autre juridiction. A la Cour de Cassation de se prononcer sur le sujet.

**Amélioration du PACS**



Le gouvernement s'apprêterait à prendre plusieurs mesures visant à améliorer le PACS. Ses mesures pourraient être discuté à l'automne lors du vote de la loi de finance 2005. Le délai pour pouvoir bénéficier de l'imposition commune pour les couples pacés devrait être réduit de trois à un an. Les couples pacés pourraient aussi bénéficier des nouveaux allègements fiscaux annoncés par Nicolas Sarkozy. D'un point de vue administratif, la durée de vie commune exigée pour obtenir un titre de séjour devrait être ramenée de trois à un an par le ministère de l'Intérieur.

Le projet de loi de finances pour 2005, présenté mercredi 22 septembre au conseil des ministres, prévoit plusieurs aménagements favorables du régime fiscal des personnes pacées.

En matière d'imposition sur le revenu, la situation des couples pacés est alignée sur celle des contri-

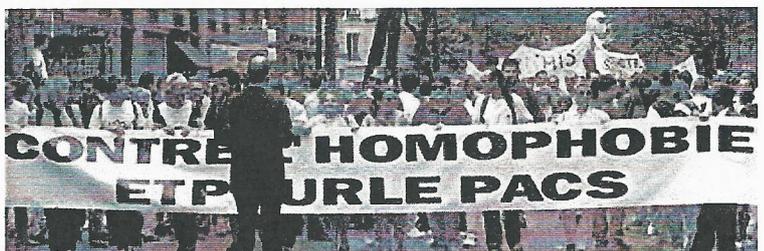
buables mariés. Ils pourront désormais faire une déclaration fiscale dès la première année de leur union contre trois actuellement.

En matière de succession, l'abattement de 20 % sur la valeur de vente de la résidence principale, jusqu'ici réservé au conjoint survivant ou aux enfants d'un couple marié, est étendu au partenaire lié au défunt par un PaCS.

Par contre, les couples pacés ne bénéficieront pas d'un relèvement de leur taux d'abattement sur les successions. Le seuil de 57 000 euros est maintenu contre 76 000 pour les personnes mariées. Seul progrès dans ce domaine, la suppression du délai de deux ans actuellement en vigueur.

Pour ce qui concerne les donations des couples pacés, le ministère propose de supprimer le barème spécifique qui avait cours. L'association "PaCS etc" estime pour sa part que ces mesures vont permettre de "consolider" le PaCS. "Le gouvernement confirme sa stratégie d'utiliser le PaCS

pour contrer l'ouverture du mariage aux homosexuels, mais cette stratégie n'est pas la bonne car le PaCS et le mariage ont deux statuts différents. Ces mesures



ne fermeront pas le débat sur le mariage", prévient néanmoins l'association. Le ministre des Finances, Nicolas Sarkozy, n'en n'a pas fait mystère lors de sa conférence de presse sur le budget 2005 au cours de laquelle il a commenté ses mesures.

Il les a jugées "cohérentes" et favorisant "l'égalité". "Il y a une très grande cohérence dans les propositions du gouvernement de reconnaître aux homosexuels les mêmes droits, du point de vue fiscal, par le PaCS que par le mariage", a indiqué Nicolas Sarkozy.

Cependant, la non-discrimination version Sarkozy se limite visiblement à la fiscalité puisque le ministre a ajouté : "Moi, je ne suis pas favorable au mariage des homosexuels, parce que le mariage est une institution pour les enfants et que je ne suis pas favorable à l'adoption" d'enfants par des homosexuels.



L'actu Internationale...

Geoffrey C. **L'Espagne ouvre la voie des pays méditerranéens en matière de mariage homosexuel et d'adoption**



Le droit à l'adoption par des couples homosexuels sera inclus dans l'avant-projet de loi sur le mariage homosexuel qui sera adopté par le gouvernement socialiste espagnol en conseil des ministres, selon le quotidien El País. La loi garantira les mêmes droits juridiques et sociaux aux couples homosexuels mariés qu'aux couples hétérosexuels, en termes d'héritage, de divorce, de perception de pensions, d'accès à la nationalité et également d'adoption, selon le journal proche des socialistes, qui a eu accès au

Le gouvernement entend autoriser l'adoption par les couples homosexuels d'enfants espagnols uniquement, pour éviter tout conflit avec des législations d'autres pays.

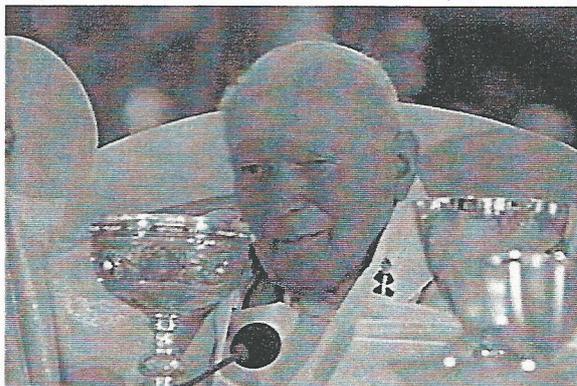
Cet avant-projet devrait entrer en vigueur début 2005 et fera de l'Espagne le troisième pays européen à autoriser le mariage homosexuel, après les Pays-Bas et la Belgique.

Le principal parti d'opposition, le Parti populaire (droite), a annoncé qu'il présentera une proposition alternative pour légaliser non pas le "mariage" entre homosexuels mais une "union civile" leur reconnaissant les mêmes droits qu'aux hétérosexuels vivant en concubinage, sauf l'adoption, un système de reconnaissance des couples gay qu'il a toujours refusé lorsqu'il était au pouvoir.

Jean Paul II a condamné très récemment les projets du gouvernement socialiste espagnol de légaliser le mariage homosexuel alors qu'il recevait le Premier ministre José Luis Rodríguez Zapatero.

Le pape a également demandé aux Espagnols de "ne pas céder à ceux qui semblent confondre le mariage avec d'autres formes d'union complètement différentes, sinon même opposées au mariage, ou qui semblent considérer les enfants comme des simples objets de sa propre satisfaction personnelle".

Jean Paul II a aussi condamné l'adoption d'enfants par des couples homosexuels que le gouvernement socialiste a promis d'autoriser. "Parmi les droits de la famille figure celui de pouvoir naître dans un foyer stable, où les mots père et mère peuvent être prononcés avec joie et sans tromperie", a déclaré le pape.



**PaCS et monde du travail**

Le collectif Homoboulot (qui rassemble 13 associations du monde du travail) a été reçu au ministère de la justice dans le cadre de l'amélioration du PACS. Le collectif a insisté sur les quatre points suivants :

- Inscription du PaCS dans les conventions collectives, statuts, etc. pour la reconnaissance de ce type d'union au même titre que ces textes reconnaissent le mariage.
- Clarification de la notion de "conjoint" pour désigner sans ambiguïté les partenaires de toute forme d'union.
- Extension au PaCS des avantages sociaux liés au mariage comme : jours de congés, primes, rapprochement familial, etc.
- Extension du PaCS à la pension de reversion et des droits assimilés.



Cyril V.

**Pink TV : "La liberté, ça se regarde"**

Après plusieurs reports, la chaîne de télévision française gay et gay-friendly débarque le lundi 25 octobre sur le câble et le satellite pour le prix de 9 Euro par mois.

Le capital de la chaîne se répartit entre Pascal Houzelot (P-DG de la chaîne), TF1, M6, Canal+, Lagardère, Connection, la Financière Pinault, Pierre Bergé, des fonds d'investissements et des actionnaires privés. Ces actionnaires se sont partagés les tâches : Canal+ offre des partenariats éditoriaux, TF1 assure la



diffusion technique et la publicité, Lagardère s'occupe de l'interactivité, M6 des produits dérivés, du développement de la marque et du télé-achat. Enfin, les abonnements devraient représenter 80% des revenus de la chaîne, qui emploie une quinzaine de permanents et dispose d'un budget de

11,5 millions d'euros. Pink table sur 180.000 abonnés pour atteindre l'équilibre.

C'est au cours de la conférence de presse de lancement qui s'est déroulée le mardi 29 septembre 2004 que la grille des programmes (relativement bien structurée et variée avec des soirées à thèmes) a été communiquée :

Tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi de 20h à 20h45), la chaîne proposera "Set", un magazine culturel et style de vie, présenté par Marie Labory (29 ans) et Christophe Beaugrand (27 ans) entourés de différents chroniqueurs (cinéma, tendances, musique, sport, poésie, voyages, clubbing, spectacles, ...). Cette émission sera précédée à 19h00 de la série "Wonderwoman" ainsi que de différents mangas.

Sous le titre "Elevons le débat", les lundis soirs seront consacrés à un débat précédé d'un documentaire ou d'une fiction avec des thèmes sur l'homophobie, le coming-out ou encore le mariage gay.

"Révisez vos classiques" est dédié tous les mardis soirs aux spectacles avec des opéras, des ballets ou des concerts.

Les mercredis soirs, les abonnés pourront suivre des documentaires et des concerts consacrés à un même artiste tout au long de la soirée dans "Mercredi... Comme Icône". Les artistes seront en effet des icônes comme par exemple Freedy Mercury, Diana Ross, ...

Les jeudis soirs seront consacrés à un "grand film" après lequel on pourra retrouver Claire Chazal dans son émission "le Je/Nous de Claire" qui proposera un entretien avec une personnalité du monde culturel.

Chaque vendredi soir, le téléspectateur pourra voir "un panorama de la culture gay à travers le monde" avec les séries documentaires "Bump!" et "Une vie de DJ".

Les samedis soirs, place à "Samedi chérie" avec plusieurs séries comme "Queer as folk", "Métrosexuality", "Rhona", ...

Enfin Pink TV - sous le titre "Ciné affinités" - , proposera tous les dimanches soirs des films gay et lesbiens en provenance du monde entier.

La chaîne proposera aussi quatre fois par semaine (à minuit) des films porno gays mais aussi lesbiens et bisexuels. Ces films seront diffusés avec un double cryptage et seront précédés de messages de prévention. De 2h00 à 6h00 du matin, Pink proposera "Paradise", un "laboratoire nocturne" pour images vidéo expérimentales et inédites. Des petites annonces seront à l'écran trois fois par semaine vers 00h30.

**Deux antirétroviraux en un**

Pour la première fois dans l'histoire du VIH, deux laboratoires pharmaceutiques (GlaxoSmithKline et Gilead) ont reçu une autorisation de mise sur le marché américain pour la formule en monoprise de deux antirétroviraux. Ceci est une avancée non négligeable pour les séropositifs sous traitement : ils ne prendront qu'une pilule par jour pour deux médicaments, ce qui a pour avantage de faciliter l'adhérence et le confort des patients. Les autorisations de mise sur le marché européen devraient être délivrées dans les mois à venir.



Les Chroniques Historiques de M. le Baron...



David-Nicolas de C.

### Chapitre IV : René d'Anjou, duc de Lorraine, dit "le bon roi René"

[Angers, 1409 – Aix-en-Provence, 1480]

duc de Lorraine et de Bar, comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem

René vit le jour au château d'Angers le 16 janvier 1409, deuxième fils de Louis II d'Anjou, roi de Sicile et de Yolande d'Aragon. Orphelin à 9 ans, il épousa en 1420 Isabelle de Lorraine, fille et héritière du duc Charles II de Lorraine. Il fut élevé par son oncle Cardinal Louis de Bar qui l'adopta. Fidèle à Charles IV, roi de France qui avait épousé sa sœur Marie d'Anjou, il assista en 1429 au Sacre de Reims, et s'attira l'animosité de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Battu et fait prisonnier à Bulgnéville (juillet 1431), le roi René fut libéré contre ses fils les Princes Jean et Louis le duc de Bourgogne. Luxembourg. Mais cette Philippe le Bon qui (1435) et ne le libéra Une fois libéré, il s'épuisa de s'imposer à Naples, d'Aragon, qui assiégea sa mois, René finit par en France, en ne gardant (1442). Il contribua à l'arrêt et les Français, en jouant un négociations de Tours en d'Anjou à Henri VI, roi Après la mort de sa femme, vainement de faire valoir de Naples. Remarié à Jeanne de Laval, il renonça à la politique, et s'attacha à restaurer la prospérité économique dans ses provinces. Il se consacra à la réforme de l'administration où en Provence les postes de Général des Finances (1442), de Receveur général des Finances (1445-1453), de Président de la Chambres des Comptes (1460), et pour attirer le meilleur développement du profit économique il créa un Maître des Ports en 1471. René fut un prince mécène et protégea entre autre Nicolas Froment l'auteur de "Buisson Ardent". Il s'éteignit en 1480 dans son château d'Aix-en-Provence.



retenus comme otage par L'Empereur Sigismond de décision fut contesté par l'emprisonna à nouveau contre rançon qu'en 1437. pendant trois ans à tenter mais attaqué par Alphonse Capitale pendant plusieurs renoncer à la lutte et rentra de son royaume que le titre des luttes entre les Anglais rôle actif lors des mariant sa fille Marguerite d'Angleterre en 1445. le bon roi René tenta ses droits sur le royaume

**Le mois prochain : Olivier de Serres.**

Si vous souhaitez être informé en direct des news d'Homonyme et des infos réservées aux membres, rendez vous sur le lien suivant pour vous inscrire sur notre yahoo groupe.



<http://fr.groups.yahoo.com/group/Homonyme-Nancy/>



Vous souhaitez annoncer un événement, un spectacle, un concert, une exposition... dans le prochain numéro ? Merci de nous transmettre l'information par mail à l'adresse suivante :

[cellule@homonyme-nancy.com](mailto:cellule@homonyme-nancy.com)



## L'agenda d'Homonyme...

**OCTOBRE 2004**

**REUNION - ACCUEIL**  
Tous les lundis 17.30>20.30

**Permanences d'Accueil**  
Tous les Mercredis 17.30>20.00  
Tous les Samedis 11.00>14.00

**Permanences LSF**  
(Langage des Signes Français)  
Tous les Jeudis 17.30>20.00

**Permanences Femmes**  
Tous les Vendredis 17.30>20.00

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Mercredi 13 20.30>00.00  
Au local

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Mercredi 27 20.30>00.00  
Attention : CA en huis clos  
Au local

**Comité de Rédaction**  
Rédaction et mise en page de  
Cellule de Crise  
Au local - renseignement à l'assoce

**Réunion « Cinéma et  
Homosexualité » 2005**  
Dimanche 3 16.00>18.00  
Au local

Permanence - Accueil Femmes	Ven 1	
Permanence - Accueil	Sam 2	
	Dim 3	Réunion « Cinéma et Homosexualité »
Réunion - Accueil...	Lun 4	
	Mar 5	Le Quartier G
Permanence - Accueil	Mer 6	Chorale
Permanence - Accueil LSF	Jeu 7	
Permanence - Accueil Femmes	Ven 8	
Permanence - Accueil	Sam 9	Grande Soirée Gays et Lesbiennes
	Dim 10	
Réunion - Accueil...	Lun 11	
	Mar 12	Le Quartier G
Permanence - Accueil	Mer 13	Chorale / Conseil d'Administration
Permanence - Accueil LSF	Jeu 14	
Permanence - Accueil Femmes	Ven 15	
Permanence - Accueil	Sam 16	INNAUGURATION LOCAL
	Dim 17	
Réunion - Accueil...	Lun 18	
Permanence - Accueil	Mar 19	Le Quartier G
	Mer 20	Chorale
Permanence - Accueil LSF	Jeu 21	
Permanence - Accueil Femmes	Ven 22	
Permanence - Accueil	Sam 23	Auberge Espagnole
	Dim 24	
Réunion - Accueil...	Lun 25	
	Mar 26	Le Quartier G
Permanence - Accueil	Mer 27	Conseil d'Administration
Permanence - Accueil LSF	Jeu 28	
Permanence - Accueil Femmes	Ven 29	
Permanence - Accueil	Sam 30	Assemblée Générale Ordinaire
	Dim 31	

**LE QUARTIER G.**  
La nouvelle émission d'Homonyme  
Radio Graffiti 101.5 FM  
Tous les mardis 19.00>20.30  
Pour participer en direct:  
Tél: 03.83.96.61.62  
SMS: 06.65.56.26.63  
mail: radio@homonyme-nancy.com

**CHORALE**  
Tous les mercredis 20.30>22.30  
(sauf vacances scolaires => Retour  
de la Chorale en Septembre !)  
Retour au local très bientôt !

**Grande Soirée Gays et  
Lesbiennes**  
Samedi 9 22.00>5.00  
Au Fort Pelissier  
à Bainville s/ Madon

**INNAUGURATION DU LOCAL**  
Samedi 16 >18.00  
Au Local

**Auberge Espagnole**  
Samedi 23 >20.00  
Au Local

## Le carnet d'adresses de Cellule...



### Autres assoces

**RANDO'S LORRAINE** - randos LGBT friendly - 64, pl. Henri Loritz - 54000 NANCY - www.randoslorraine.com  
**LES JOYEUX REPORTERS** - magazine LGBT gratuit - 20, rue Kléber - 54000 NANCY - 06.85.63.32.98 - joyeuxreporters@wanadoo.fr  
**COULEURS GAIES** - 31, rue des Tanneurs - 57000 METZ - 03.87.17.46.85 - www.couleursgai.es.org  
**EMERGENCES 57** - 3? RUE Jacques Roth - 57200 SARRGUEMINES  
**DAVID ET JONATHAN** - davidetjonathan.nancy@wanadoo.fr  
**BI CAUSE** - assoce nationale de bisexuel(le)s - 3, Rue Keller 75011 Paris - Réf. région : Gilles (rens. à Homonyme)  
**AIDES 54** - 15, Rue Saint Nicolas - 54000 NANCY - 03.83.35.32.32  
**AIDES 88** - 3, Rue du Chapitre - 88000 EPINAL - 03.29.35.68.73

### Contacts utiles

**SOS HOMOPHOBIE** - 0810.108.135 ou 01.48.06.42.41 - D>V 20.00>22.00 + S 14.00>16.00  
**LIGNE AZUR** - pour ceux qui s'interrogent sur leur sexualité - 0.810.20.30.40  
**APGL** - parents et futurs parents homos - 01.47.97.69.15  
**CONTACT** - parents et proches de gays et lesbiennes - 01.44.54.04.35  
**SIDA INFO SERVICE** - 0.800.840.800

### P'tit creux?

**LE SAN LORENZO** 1-3, rue des Carmes / **LE SQUARE DES MARECHAUX** - 1, Place Lafayette - 03.83.35.66.47 /  
**LE BISTROT DE GILLES** - 31, rue des Maréchaux - 03.83.35.43.73 / **LA SOURCE** - 18, rue de la Source -  
03.83.32.93.66 - Fermé Smidi & D / **L'AUTRE JOUR** - 159 Bis, rue St Dizier - 03.83.30.42.96 - Fermé D & L / **AUX  
DÉLICIES DU PALAIS** - 69, Grande Rue - 03.83.30.44.19 / **L'ESCALE** - 37, rue des Maréchaux - 03.83.35.09.31

### P'tite soif?

**LE DÉDICACE** - 9, rue Jean Lamour - 03.83.36.95.52 - TLJ 18.30>2.00 / **LE COCT'AU BAR** - 4, Rue G. Simon -  
03.83.32.02.81 - Fermé D & L - 11.00>0.00 (V&S:2.00) / **LA VILLA** - 2, Porte de la Craffe - L>S 11.00+D  
15.00>2.00 - S&D 5.00>8.00 / **LA QUINTA** - 100, Grande Rue - Fermé DL / **LE NOCTAM'BULLES** - 8, Grande  
Rue - 03.83.31.10.45 - Fermé L - 18.00>2.00 / **UNDERGROUND KAFE** - 7, rue de la Primatale / **LE PLAZZA** - 4,  
rue des Etats-Unis - EPINAL - 03.29.64.16.40

### Noctambules & co...

**LA PLACE** - 7, place Stanislas - TLJ 22.00> / **LE POLARIS** - 8, rue Benit / **LE NOUVEAU VERTIGO** - Café Théâ-  
tre - Musique LIVE+DJ - 29, rue de la Visitation - 03.83.32.71.97 / **LE HW** - 1 Ter, rue du Général Hoche - Nancy -  
03.83.40.25.13 / **LE TERMINAL EXPORT** - concerts soirées - 2 Rue Sébastien Leclerc - Nancy - 03.83.35.76.76 /  
**LE PLATINIUM** - ZA Lafayette - Maxéville - 03.83.36.46.46

### Sauna

**SAUNA CLUB LG** - 5, rue A. Mezières - 03.83.36.65.59 - DL 14.00>21.00 MM 12.00>21.00 JVS 14.00>23.00  
(Mixte J 20.00>23.00)

**DELAI DE RECEPTION DES ARTICLES : LUN 25 OCT**  
*Les idées de sorties LGBT doivent être envoyées par  
mail à cellule@homonyme-nancy.com ou par courrier  
avant cette date. La rédaction se dégage, le cas  
échéant, de toute responsabilité sur d'éventuels oublis  
ou erreurs... Merci.*

## S'abonner, adhérer...

A compléter et à envoyer à l'adresse suivante:  
Association HOMONYME  
7, Rue de Serre / 54000 NANCY

NOM:

PRENOM:

Adresse:

- Je m'abonne à Cellule de Crise pour 1 an  
(11 numéros) et 10 € !
- Je souhaite recevoir des infos sur Homonyme.
- Je fais un don à Homonyme de ..... €.
- J'adhère à Homonyme pour un an.  
(Abonnement à Cellule de Crise inclus)
- Cocher le tarif correspondant:
- 24€ (proratisé)
- 18€ Etudiants, chômeurs, RMistes  
(proratisé)
- 36 € Couple (1 envoi, 1 adresse) (proratisé)
- 30€ Associations, commerces